

# Tournoi d'été 2024 du Perreux-sur-Marne : Règlement intérieur

## Article 1 : Présentation

Le tournoi d'été 2024 du Perreux sur-Marne est un tournoi d'échecs organisé par le Cercle d'échecs du Perreux sur-Marne le 20 juillet 2024, 34 avenue Georges Clemenceau le Perreux-sur-Marne. Il s'agit d'un open à cadence rapide homologué auprès de la FIDE, avec pour numéro d'homologation FFE 63818.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur licencié à la FFE pour la saison en cours (licence A ou B) et aux joueurs possédant un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la FIDE (différent du code FRA).

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé en fonction de leur catégorie d'âge :

- 1399 pour les vétérans, seniors, juniors,
- 1199 pour les cadets, minimes,
- 999 pour les benjamins, pupilles,
- 799 pour les poussins, petits poussins

## Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE au 1er juillet 2018. Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE 2018) à l'aide du logiciel fédéral Papi 3.3.6 ou d'une version plus récente.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

L'article A.5 de l'annexe aux règles du jeu concernant le jeu rapide s'applique dans ce tournoi. En conséquence :

- Une fois que **10 coups** ont été joués par chacun des joueurs, aucune réclamation ne sera acceptée concernant le réglage de la pendule ou le placement des pièces, sauf si un mauvais réglage de pendule risque d'entraîner un trop grand retard pour la fin de la ronde.

**Le premier coup illégal achevé** (une fois que le joueur a appuyé sur la pendule) **entraîne une pénalité temporelle. Le second coup illégal entraîne la perte de la partie**, sauf si

l'adversaire ne dispose pas du matériel pour mater le roi par aucune suite de coups légaux.

Les coups illégaux non achevés n'entraînent pas de pénalité temporelle mais sont soumis à la règle dite « pièce touchée, pièce à jouer. »

## Article 3 : Nombre de rondes, cadence et retard

Sept rondes à la cadence de 15 mn + 5s d'incrément par coup. On considérera qu'un joueur qui ne s'est pas présenté devant l'échiquier 15 minutes après le début de la ronde perd la partie par forfait.

## Article 4 : Horaires indicatifs

Vérification des licences : à partir de 9h

Clôture des inscriptions : 9h30

Première ronde : 10h

Remise des prix : vers 16h45

## Article 5 :

Droits d'inscriptions : 18€ jusqu'au 18 juillet, 20€ à partir du 19 juillet 2024.

La liste complète des prix sera affichée avant la fin de la ronde 3. Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont répartis au système Hort, les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués à la place.

Présence obligatoire des joueurs primés à la remise des prix.

## Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction des points de parties obtenus par les joueurs. (gain = 1, nulle = 1/2, perte = 0).

Les *ex-aequo* sont départagés par le Buchholz médian puis par la Performance.

## Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) donne son résultat à la table d'arbitrage. Les deux joueurs rangent les pièces sur l'échiquier et désinfectent les pièces.

## Article 8 : Rappels

- Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée en annexe) et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit notamment intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

- Les appareils électroniques (téléphones, montres connectées, écouteurs Bluetooth) doivent être éteints et rangés dans un sac ou confinés à l'arbitre.

- Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du Ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

- Les joueurs sont tenus d'avoir une attitude convenable.

- Il est interdit de blitzter dans la salle de jeu.

- Les joueurs doivent éviter toute discussion et toute lecture suspecte

- Les joueurs doivent respecter le matériel, notamment les pendules, y compris pendant la phase de zeitnot.

- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux.

## Article 9 :

Le tournoi sera arbitré par Sonia Bogdanovsky, Arbitre Élite 1, assistée d'un arbitre stagiaire.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, les joueurs sont tenus de respecter cette décision durant la suite de la partie, ils peuvent ensuite faire appel auprès de la commission d'appel dont la composition sera affichée pendant la première ronde.

## Article 10 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre

L'Organisatrice

Sonia Bogdanovsky

Martine Robert